République Française

Département du Doubs

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
De la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS
Mairie 25150 PONT DE ROIDE

Séance du 11 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	27

L'an deux mil vingt-six le onze septembre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 4 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

DATE DE CONVOCATION :
4 septembre 2026

Présents : Eric BOONE, Patrick ROY, Anaïs CHOULET, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Philippe PROST, Marie-Josèphe PIQUEREY, Emilie VIGEZZI, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Marine JACQUET, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCH, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Procurations : Christiane KLINGUER donne procuration à Anaïs CHOULET
Sophie FICHET donne procuration à Philippe PEROZ

Secrétaire de séance : Laurence EMONIN

Délibération N°2026.09.11

OBJET :
Subvention PEDT pour la « Bibliothèque Pour Tous »

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que 4 écoles de Pont-de-Roide-Vermondans ont participé à 22 animations à la Bibliothèque Pour Tous au titre du PEDT, sur le 3ème trimestre 2025/2026. Il rappelle que le PEDT favorise l'inclusion de tous les enfants pendant les temps scolaires et périscolaires. Il peut être l'occasion de mettre en place des activités de sensibilisation des enfants au handicap, en particulier à travers des mises en situation ludiques et sportives.
Il est proposé une subvention de 495.00 € soit 22.50 € la séance au titre du PEDT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le versement d'une subvention de 495 € à la Bibliothèque Pour Tous au titre du PEDT.

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 17 septembre 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric BOONE

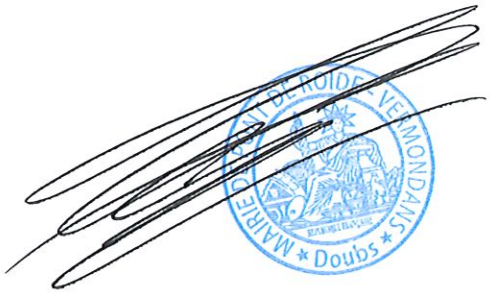

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-025-200037182-20260911-2026_09_11-